

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES COMMUNES FORESTIERES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

A la suite des élections municipales, les Communes forestières des Bouches-du-Rhône ont tenu leur assemblée générale le 13 octobre dernier, à Saint-Etienne-du-Grès, afin de renouveler les membres de leur Conseil d'administration.

Ce sont près de 70 élus et partenaires qui se sont réunis ce mardi 13 octobre, à Saint-Etienne-du-Grès, pour échanger sur les perspectives d'action du nouveau mandat et renouveler les instances de l'association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône.

Christian DELAVET, Maire de Saint-Antonin-sur-Bayon, est réélu à la présidence des Communes forestières, et s'est vu décerner la médaille des Communes forestières en remerciement de son engagement.

Lors de son élection, Christian DELAVET a exprimé sa volonté de poursuivre les actions lancées, notamment en faveur de la protection des forêts contre l'incendie, du développement de l'usage du pin d'Alep dans la construction, et de la prise en compte des espaces forestiers dans l'aménagement de nos territoires.

Il a rappelé le rôle incontournable des communes pour impulser les politiques nouvelles, à la fois pour s'adapter au changement climatique, contribuer au développement économique et répondre aux besoins des populations. Réseaux de chaleur au bois, constructions publiques en bois local, politique préventive du risque incendie, c'est par la commande et l'action publiques que les communes sont et peuvent devenir initiatrices et donner l'exemple.

Suite au point réalisé par Lucien LIMOUSIN, maire de Tarascon, sur les difficultés rencontrées par l'usine de pâte à papier Fibre Excellence située sur sa commune, Christian DELAVET a réaffirmé sa solidarité aux entreprises et au maintien des emplois dans le bassin de Tarascon, et souligné le besoin de diversification des débouchés de la filière bois.



A la tête de l'association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône, son objectif est de fédérer encore plus largement l'ensemble des communes du département et de travailler en collaboration étroite avec les représentants de la forêt privée, poursuivant ainsi la dynamique lancée lors du précédent mandat.

Ont été élus au sein du Conseil d'administration des Communes forestières des Bouches-du-Rhône :

- Président : Christian DELAVET, Maire de Saint-Antonin-sur-Bayon
- Vice-président : Yves DURAND, Adjoint au maire de Saint-Etienne-du-Grès
- Trésorière : Brigitte LEROY, Adjointe au maire de Meyreuil
- Secrétaire : Jean LE PESQ, Adjoint au maire de Simiane Collongue

Et les autres administrateurs :

- Laurence BRULEY, Conseillère municipale d'Auriol
- Marc FERRI, Conseiller municipal de Cuges-les-pins
- Anne-Flore GRECH, Adjointe au maire de Lamanon
- Patrick MAGRO, Conseiller municipal de Septèmes-les-Vallons
- Thierry QUERE, Conseiller municipal de Miramas
- José ROUX, Adjoint au maire de Coudoux
- Alain SAVARY, Conseiller municipal de Saint-Paul-les-Durance



Réunion du Conseil d'administration - Crédits Communes forestières

Communes forestières des Bouches-du-Rhône

Le réseau des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. Il regroupe près de 500 collectivités adhérentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Voir le site internet <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Contact :

Pavillon du Roy René, CD7 – Valabre, 13120 GARDANNE / Tél. 04 42 51 54 32 /
contact13@communesforestieres.org

Contact presse :

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org